

L'INDÉPENDANT

DES BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARRAISANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TELEPHONE 0.33

TELEPHONE 0.33

ABONNEMENTS :

Par, département et limitrophes.....	3 Mois 6 fr.	6 Mois 10 fr.	1 An 20 fr.
Autres départements.....	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Etranger.....	10 fr.	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées.....	6 fr.	10 fr.	18 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

un directeur politique appartenant au Conseil d'Administration de la Société Anonyme de l'INDÉPENDANT

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à PAU à M. Georges HAUBERT, Administrateur-Comptable. A PAU, aux divers Agences pour les Annonces.

LES MANUSCRITS NON INSCRIS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires.....	20 c. la ligne
Annonces ordinaires.....	30 -
Reclames.....	50 -
Chronique locale ou Faits divers.....	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

NOUVELLES OFFICIELLES

Samedi (matin).

Journée relativement calme. Dans la région de Nieuport, une tentative d'attaque allemande a été repoussée par notre feu.

Rien à signaler sur le reste du front, si ce n'est des actions d'artillerie en Artois, en Argonne, où la canonnade a été accompagnée d'une lutte à coups de grenades et de pétards, et en forêt d'Apremont.

Samedi (soir).

En Artois, au nord du château de Carleul et autour de la station de Souchez, lutte à coups de grenades et de pétards pendant une partie de la nuit. En Argonne, l'ennemi a prononcé dans la soirée une attaque sur tout le front du secteur Marie-Thérèse. Il a été partout repoussé et a subi des pertes sensibles. Une nouvelle attaque allemande s'est produite à la fin de la nuit, mais avec moins de violence. Elle a été rapidement arrêtée.

Nuit calme sur le reste du front. Aux Dardanelles, depuis le 6 août, les forces britanniques ont opéré un débarquement avec succès dans la région de la baie de Suvla, et réalisé des progrès plus au sud dans la région de Gabatepe où, après des combats violents, elles ont réussi à prendre pied sur les pentes du massif de Sari Zair faisant plus de six cent cinquante prisonniers, et s'emparant de neuf mitrailleuses.

Les opérations continuent à se développer sur ce point. Dans le sud de la péninsule, les tentatives des Turcs pour enfoncer nos lignes ont toutes échoué. Nous avons réalisé de légers progrès le 7 août. Depuis cette date, l'action devant le front français a surtout consisté en une lutte d'artillerie avec un avantage marqué pour nos batteries.

NOUVELLES de la GUERRE

EN ANGLETERRE

Un nouveau raid de Zeppelins.

LONDRES (officiel). — Hier soir, entre neuf heures et dix heures quarante-cinq, deux zeppelins ont volé au-dessus du littoral oriental britannique et jeté sur divers points des bombes incendiaires et explosives, tuant deux hommes et quatre hommes, blessant neuf enfants, onze femmes et trois hommes, tous civils, et endommageant sérieusement quatorze maisons.

Ils ont été attaqués sur certains points, mais ils ont réussi à échapper aux patrouilles aériennes. L'un d'entre eux a probablement été endommagé par une section mobile anti-aérienne.

LONDRES. — Une personnalité en constantes relations avec les hauts cercles berlinois donne l'explication suivante du renouveau d'activité aérienne contre l'Angleterre, à la suite des modifications qui ont été apportées aux zeppelins.

Les raids faits par les zeppelins sur des villes allemandes et notamment sur Karlsruhe, ont provoqué au plus haut degré la colère et la panique parmi la population allemande qui, se fiant aux assurances du gouvernement, était ému à l'abri de telles attaques. La colère des habitants vient surtout les autorités coupables d'avoir créé cette illusion.

L'attitude du peuple est devenue étonnante, que les autorités en ont conçu de vives inquiétudes, et, ce qui est bien dans la mentalité allemande, ces autorités se sont imaginé qu'on persistait dans les tentatives contre l'Angleterre au mépris de la révolution. La psychologie allemande est incapable de concevoir que dans des circonstances données une nation puisse réagir d'autre manière que la nation allemande.

Les Pirates.

LONDRES. — Pendant la semaine qui s'est terminée le 11 août, deux navires marchands anglais, jaugeant ensemble 5.371 tonnes, et dix-sept bateaux de pêche, ont été coulés par des sous-marins.

Au cours de la même période, 1.396 navires de toutes nationalités sont entrés dans les ports anglais ou les ont quittés.

LA QUESTION DU CHARBON

PARIS. — La mesure prise par le gouvernement britannique d'interdire à partir du 13 de ce mois, l'exportation de toute espèce de charbon et de coke était de nature à faire naître les plus légitimes inquiétudes. Les besoins actuels de la France en combustible ne peuvent être assurés, tant que le territoire ne sera pas dégagé, qu'on fait appel à l'importation. Les importations belges et allemandes ayant complètement cessé, nous devons demander à l'Angleterre la houille qui nous est nécessaire.

Le ministre des travaux publics a donc envoyé à Londres le directeur des mines, avec mission d'exposer au gouvernement britannique les graves inconvénients que présenterait pour la France la mesure interdisant l'exportation. Or haut fonctionnaire vient de rentrer à Paris, rapportant de la part du gouvernement anglais les assurances les plus formelles que les besoins de la France en combustibles n'auront nullement à souffrir des mesures édictées et que notre pays recevra tout le charbon qui lui est nécessaire.

Les formalités pour l'obtention de la licence d'exportation ont été et seront réduites dans toute la mesure du possible. D'ailleurs, un certain nombre de représentants qualifiés de l'industrie et du commerce des charbons, convoqués à cet ef-

fect par le ministre des travaux publics, ont reconnu d'un commun accord que l'importation n'aurait pas à en souffrir. Au surplus, un fonctionnaire du corps des mines a été envoyé à Londres pour représenter d'une façon permanente les intérêts français auprès de la commission d'exportation anglaise et pour solliciter au mieux des intérêts toutes les difficultés qui pourraient se présenter.

LES ALLIÉS AU CAMEROUN

PARIS. — Les troupes alliées, qui ont pris successivement Garua et N'Goundéré, dans le nord du Cameroun, viennent de remporter un nouveau succès, le 18 juillet, en occupant le pont important de Tlingere, qui se trouve à l'ouest de la colonie, sur un plateau de 1.130 mètres d'altitude, à peu près à mi-distance entre N'Goundéré et Kotscha.

L'ennemi, qui s'était enfui, est revenu le 23 juillet, reforcé par une compagnie qui venait de Banjo. Il a vivement attaqué la garnison alliée, qui, après un brillant engagement, l'a repoussé, et mis en fuite, dans la direction du Tibati.

Les pertes des alliés ont été légères, celles des ennemis importantes. Ils ont abandonné sur le terrain les cadavres de leurs tirailleurs tués.

EN ITALIE

Le communiqué.

ROME. — En Cadore, le voisinage de nos lignes de celles de l'ennemi, à la suite des progrès de notre récente offensive, a donné lieu à de fréquentes petites attaques et contre-attaques des deux côtés. Ainsi, dans la nuit du 11 au 12 août, l'ennemi, après une intense préparation due au feu de son artillerie, s'est avancé contre nos nouvelles positions sur le dos du col di Pana, sur le Haut-Ordevoile ; mais il a été repoussé.

D'un autre côté, nos troupes ont réussi à chasser des détachements ennemis qui s'étaient retranchés sur les pentes ouest du Monte-Piana, à la tête de Pailienzen. Sur l'Isanzo, l'ennemi a développé ses actions démonstratives qui ont été facilement repoussées contre nos positions, sur le contre-fort de Piemo et Mirzi, dans le massif du Monte-Nero et contre les hauteurs récemment conquises par nous à l'est de Piava.

Sur le Carso, dans la nuit du 12 août, pendant un violent orage, l'ennemi a tenté des actions de surprise contre quelques-uns de nos travaux d'approche qui étaient les plus menaçants pour lui, sans cependant obtenir de résultat.

Dans l'Adriatique.

ROME. — Le chef d'état-major de la marine communique que dans l'Adriatique inférieure, le sous-marin autrichien « U-3 » a été coulé.

Le commandant en second et onze hommes de l'équipage ont été sauvés et faits prisonniers.

DU CÔTÉ RUSSE

PETROGRAD. — On annonce que la situation stratégique des Russes entre le Niémen et la Dvina devient rapidement favorable, car ils ont réussi à couper à Ponevege et à Vilkomir les groupes ennemis qui, menacés d'être enveloppés, se replient en grande hâte, couvrant jusqu'à 40 kilomètres par jour.

Autour de Kovno.

PETROGRAD. — Les critiques militaires se font de plus en plus vives. L'ennemi n'aura aucune influence sur la défense de Kovno.

Le Général DE MAUD'HUY commandant l'armée des Vosges.



« Camarades, »
On nous dit que vous travaillez jour et nuit pour nous envoyer des canons et obus. Bravo et merci ! Vous sauvez ainsi la vie de beaucoup de vos frères et nous aurons plus vite la victoire. Merci ! Travaillez dur. Nous taperons dur. Vivo la France ! »
DE MAUD'HUY.
(d'après l'illustration).
Lettre aux ouvriers du Creusot.

Les conseillers et les critiques.

Les circonstances ont bouleversé de fond en comble le premier plan et les plans suivants des Allemands. Quand ils se sont tournés vers les Russes ils n'étaient pas venus à bout des Français qui, au contraire, avaient à la bataille de la Marne arrêté l'invasion et sauvé la civilisation. Maintenant que les Russes sont rejetés de l'autre côté de la Vistule, les Allemands vont-ils tourner tout leur effort contre nous ? C'est très peu probable, même si les Russes leur en laissent la possibilité.

Les Allemands tentent deux opérations d'une telle envergure qu'elles semblent contradictoires : aller vers Pétrograd d'une part ; d'autre part, concentrer des forces contre la Serbie avec comme objectif Constantinople à travers la Macédoine et la Thrace. Pour réussir la première opération, il faudrait être maître de la Balgique ; pour tenter la seconde, il faudrait reconnaître la valeur des Serbes auxquels les alliés ont le devoir d'apporter leur concours en attendant qu'il plaise aux balkaniques de se lever contre l'ennemi commun des peuples.

Pourtant le but à atteindre justifierait certes un effort très sérieux des Allemands. On voit d'ici l'effet de l'entrée solennelle des Impériaux à Constantinople. Le ligne des Balkans serait brisée et l'action des alliés aux Dardanelles compromise sérieusement.

M. René Millet, envisageant la possibilité d'un tel raid des Impériaux, écrit : « Quand on s'est lancé dans une folle entreprise de conquête presque sans issue, on cherche à frapper les imaginations. Quelle belle chevauchée sur Constantinople ! que d'étendards ! que de trompettes ! Et quel retentissement dans tout l'Islam ! Certainement, l'effet politique serait très grand. »

« Pour la même raison, nous devons l'empêcher à tout prix. »
Oui, mais comment ? Ici M. René Millet qui a été ambassadeur se permet de donner un conseil au généralissime : « Je ne vois, dit-il, qu'une parade : c'est un mouvement qui rappelle l'attention de l'Allemagne sur le front franco-anglais et détourne l'impérial comédien de chercher sur le Bosphore, sa campagne d'Egypte. »

Nous y voici ! M. René Millet se défend de faire la stratégie, mais il est certain qu'il se fait ici l'interprète des stratèges en chambre, qui veulent résoudre une question dont les éléments essentiels leur échappent par la force des choses.

Le généralissime a certainement pensé avant nous tous aux avantages et aux inconvénients, aux possibilités et aux difficultés de la manœuvre que des civils lui indiquent bénévolement. Il est vraiment indiscret et pueil de lui donner là-dessus un conseil. Nous avons tous le devoir d'attendre la décision du chef suprême.

Et pourtant, avec quelle nigreur mal dissimulée M. Clémenceau l'omission se permet de critiquer le haut commandement tout en affirmant, non sa propre incomptence, mais son désir de montrer une excessive réserve ! Par quelle complaisance la censure laisse-t-elle passer ce passage de l'« Homme enchaîné » qui est d'ailleurs reproduit par une infinité de journaux avancés ?

Ce que nous avons le droit de dire et ce que je dis nettement, c'est que, en Argonne, en Champagne, en Artois, en Belgique, ce n'est pas les munitions qui nous ont manqué ; ce n'est pas davantage la fondroyante vaillance de nos soldats qui s'est trouvée en faute. Il faut donc qu'il y ait en quelque part « une vis desserrée », comme disent les Américains. Au gouvernement d'y donner le supplément de tours convenable. Nous ne lui demandons rien de plus, mais il est temps pour lui de savoir que le pays n'acceptera rien de moins.

De telles paroles sont l'indice d'un état moral défectueux. Déjà à la tribune de la Chambre, un de ces socialistes qui réclamaient en avril 1914 un accord franco-allemand s'est permis avant-hier de donner au généralissime une prétendue leçon et de lui opposer la conduite d'un autre chef en qui nous devons d'ailleurs avoir une ferme confiance.

Que des journalistes et des parlementaires n'aient plus la vertu de la patience et le courage de la confiance, ce serait peu. Mais l'exemple qu'ils donnent peut abaisser le moral du pays qui a été et qui doit rester très haut.

Octave AUBERT.

Contrôle parlementaire.

Quand, à l'occasion du contrôle, on a parlé de la possibilité d'un conflit entre le gouvernement et le parlement on a exagéré. Sans doute, il a pu venir à l'esprit des remplaceants que les choses avaient des chances de tourner de telle manière qu'il y eût intérêt pour

comme l'union sacrée y est pratiquée — pourront, quand elles le jugeront utile, porter leurs investigations sur tel ou tel sujet relevant de leur compétence après s'être mises d'accord avec les ministres intéressés... A cet effet, elles délègueront un certain nombre de leurs membres pour procéder aux investigations jugées nécessaires sur un objet précis, et rédigeront ensuite un rapport écrit par un rapporteur, sous sa responsabilité.

Nous voilà évidemment loin de la formule simpliste défendue au sein des commissions par des esprits présomptueux et parlant de leur droit de contrôler le peuple, sa critique, d'exiger une sanction à hic et nunc. Neuf cents commissaires aux armées, excusez du peu ! Mais tout a été dit sur les excès d'un zèle si intempestif et nous devons nous en tenir à l'exercice du droit de contrôle tel qu'il résulte de l'accord intervenu. En ce qui concerne la responsabilité du rapporteur des enquêtes, il ne viendra à personne l'idée d'en contester le bien-fondé. Car c'est là surtout qu'il convient de ne critiquer qu'à bon escient et de ne remettre que des faits patents. Une activité collective irresponsable aurait tôt fait de propager des bruits dangereux, et il suffirait d'un écart de langage d'un seul commissaire pour propager telle nouvelle dont tous les autres membres de la commission seraient impuissants à contraindre l'effet.

Dans le discours qu'il prononçait le 5 août, à la tribune de la Chambre, M. Deschanel manifestait le regret que la Chambre n'eût pas été appelée à exercer son contrôle pendant le deuxième semestre de la précédente année et il était très applaudi. Il a oublié que la parole était alors au canon et que ce n'était pas à l'heure où le gouvernement décidait de se retirer à Bordeaux qu'il convenait de troubler... son départ. Il voudrait par un moyen détourné, rendre hommage au zèle de ses collègues ; il oublie de dire que si grande était alors la difficulté matérielle qu'il n'y avait pas même songé ! Enfin, il a laissé espérer aux grands commissaires que leurs travaux seraient publiés et ce n'est pas la partie de son éloquent discours qui a été la moins applaudie.

Mais si le parlement a dû interrompre ses travaux d'août à décembre 1914, il s'est rattrapé depuis six mois, et à voir le zèle qu'il déploie au cours des vacances, on le tient quitte de la différence. Mais, lui, qui entend exercer un contrôle des plus sévères et de tous les instants, que ne commencent-ils à régler sa propre situation, ainsi que le lui demande le « Journal des Débats » ? Quand, en janvier dernier, il fut convenu que le parlement siégerait, il devenait impossible de retenir aux armées les officiers et soldats qu'on invitait à légiférer ; il était non moins impossible de retenir au Palais-Bourbon ceux qui entendaient reprendre leur place aux armées. On laissa aux intéressés le soin de trancher la difficulté en choisissant leur poste. Ceux-ci reprirent le chemin des tranchées en suivant les boyaux qui y conduisent ; ceux-là restèrent à l'extrémité du boulevard Saint-Germain. C'était leur droit. Nous ne récrimînons pas. Mais comment se fait-il, qu'abusant du don d'ubiquité, leur présence soit constatée à la fois ici et là ?

Et notre grand confrère de poser la question de telle manière qu'il est bien difficile de répondre : « Nous considérons dit-il, comme absolument honorable d'être ou militaire ou député ; nous ne comprenons pas en revanche qu'on soit simultanément député et militaire. Pendant la paix, ce dualisme serait illégal ; pendant la

guerre, il devient en outre absurde et presque scandaleux. A une heure où les représentants de la souveraineté populaire doivent, plus que personne, donner l'exemple de la bonne tenue, c'est un spectacle étrange et passablement démoralisant de constater que le soldat de 2e classe X, ou le sous-lieutenant Y, ou le capitaine Z, votent à la Chambre des ordres du jour dans lesquels ils accordent ou ils refusent leur confiance à leurs supérieurs hiérarchiques ; et puis, demain, ils vont patriotiquement rendre leur contrôle plus permanent et plus intense, il sera encore plus étrange et plus fâcheux de voir, le mardi, le même soldat, le même lieutenant et le même capitaine blâmer, par hypothèse, les chefs sous l'autorité desquels ils se trouvaient le lundi et ils se retrouveront le mercredi Le souci de bien faire qui anime nos parlementaires ne saurait s'accommoder de cette incohérence. »

Voilà, n'est-il pas vrai, un excellent exercice de début pour les commissaires qui entendent mettre de l'ordre dans le désordre, en régentant les autres. Car, si des faits contre la discipline sont à réprimer, la première des conditions est d'y échapper soi-même, le député-soldat n'ayant qu'à se faire aussi longtemps que le supérieur sera en droit d'obtenir de l'inférieur « une obéissance passive, une soumission de tous les instants. »

Mais toute chose au point, il convient de faire confiance au parlement dont le contrôle ne pourra s'exercer que sous certaines garanties exigées du gouvernement et acceptées par les commissions. On a parlé des conflits possibles ; personne ne veut la guerre que contre l'ennemi qui nous l'a déclarée, portée sur notre territoire où il se cache. C'est pour l'aider à l'en chasser que le parlement offre son concours et il ne peut, manquer d'y contribuer pour une part importante s'il se maintient dans les limites où sa part de collaboration a été reconnue.

L. RICHARD.

LA LOI DALBIEZ

Certains articles ont suivi des modifications de forme et de fond que nous croyons nécessaire de souligner point par point.

En ce qui concerne l'article premier, la modification concerne les fonctionnaires ; au lieu de décider comme la Chambre que les fonctionnaires visés seront incorporés, à moins que leur remplacement ne soit déclaré par leurs chefs responsables de nature à entraver le fonctionnement des services, ils pourront être maintenus à leur poste par une décision motivée du ministre de la guerre, sur la proposition du ministre compétent.

Aucune modification à l'article 2 qui reste tel qu'il a été adopté par la Chambre.

L'article 3, qui traite la question des auxiliaires est au contraire profondément modifié. Le texte voté par la Chambre indiquait que « tous les hommes des classes mobilisables ou mobilisables du service auxiliaire, de même que les hommes du service armé qui seraient proposés par les médecins chefs de service comme susceptibles d'être versés dans le service auxiliaire, devront, à partir de la promulgation de la loi, être examinés par une Commission médicale spécialement désignée à cet effet. »

Pour le premier alinéa, le Sénat a apporté la modification suivante : « A partir de la promulgation de la présente loi tous les hommes des classes mobilisables ou mobilisables, classés ou versés dans le service auxiliaire, ainsi que ceux placés dans la position de réserve temporaire ou de réforme n° 2, devront être, trois mois après la décision qui a prononcé leur affectation ou leur réforme, examinés par la Commis-

SUR LE FRONT

L'ESPERANCE

Un poste de commandement sous bois.
Nos soldats ont un artillerieusement décoré l'entrée et l'on baptise à l'Espérance.

